

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Aptaor Fly String 360m

### EU2215

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 24-mars-2015

Date de révision :  
18-janv.-2018

Numéro de révision: 0.2

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Aptaor Fly String 360m

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Produits antiparasitaires

**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Contacteur le fabricant

DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Email MSDS.EU@delaval.com

#### Fournisseur

France: DeLaval snc  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:  
+352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

*Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16*

Non dangereux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008**

Non dangereux

### **Conseils de prudence**

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Huile minérale blanche	232-455-8	8042-47-5	40 - 50	-	Aucune donnée disponible
Naphtha (petroleum), light steam cracked, debenzenized, polymers, hydrogenated	614-305-7	68132-00-3	40 - 50	-	Aucune donnée disponible
Styrene-isoprene copolymer	607-504-5	25038-32-8	5 - 10	-	Aucune donnée disponible

**Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16**

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

<b>contact oculaire</b>	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin si nécessaire.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Agent chimique sec  
Aucun(e).

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Dangers spécifiques dus au produit chimique**

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées. Monoxyde de carbone. La combustion produit des fumées irritantes. Hydrocarbures.

**5.3. Conseils aux pompiers****Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Autres informations**

Voir Section 12 pour plus d'informations

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé.

**Classe de stockage (Allemagne)**

10 - 13

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Scénario d'exposition**

Sans objet

**Autres lignes directrices**

Sans objet

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Huile minérale blanche 8042-47-5					TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> Peak: 20 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Huile minérale blanche 8042-47-5		TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	Aucune information disponible
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>Contrôles techniques</b>	Mettre en place une ventilation adaptée.
<b>Équipement de protection individuelle</b>	
Protection des yeux	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains	Gants de protection, Gants en caoutchouc
Protection respiratoire	aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adaptée.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Aucune information disponible.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	solide
<b>Aspect</b>	Orange
<b>Odeur</b>	inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<i>Propriété</i>	<i>Valeurs</i>
<b>pH</b>	Sans objet
<b>Point/intervalle de fusion</b>	50-60 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible
<b>point d'éclair</b>	> 200 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet
<b>Pression de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité relative</b>	1000
<b>Hydrosolubilité</b>	insoluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Sans objet
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet

### 9.2. Autres informations

<b>Teneur en COV</b>	< 1 g/L
----------------------	---------

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Pas de matières à signaler spécialement

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Inhalation

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. L'inhalation de l'aérosol peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

##### contact oculaire

Aucune information disponible.

##### Contact avec la peau

Aucune information disponible.

##### Ingestion

Improbable.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Huile minérale blanche	> 5000 mg/kg ( Rat )		

#### irritation

Aucune information disponible.

#### Corrosivité

Aucune information disponible.

#### Sensibilisation

Aucune information disponible.

#### Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

#### Effets cancérogènes

Aucun(e) connu(e).

#### Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

#### Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

#### STOT - exposition unique

Aucune information disponible

#### STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

#### Danger par aspiration

Aucune information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### Effets écotoxicologiques

Eviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Huile minérale blanche		10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

White mineral oil :

24% degraded in 28 days (OECD 301B)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Huile minérale blanche	>6

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

### 12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

**Emballages contaminés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

### ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

### IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**WGK Classification** Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

#### **EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

#### **Information sur les législations nationales**

FDA: 21 CFR 175.105 - "Food Packaging Adhesives"

*Inventaires internationaux*

#### **EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

*Légende*

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

**16. AUTRES INFORMATIONS****Principales références de la littérature et sources de données**[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

<b>Date de préparation</b>	24-mars-2015
<b>Date de révision :</b>	18-janv.-2018
<b>Numéro de révision:</b>	0.2
<b>Remarque sur la révision</b>	
<b>Motif de la révision</b>	Update Section: 1

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité